



Association l'Atelier FICA
39 rue des Vignes
01800 Meximieux
Tél. 06.20.62.35.41

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Le 26 septembre 2020, à Meximieux, les membres de l'association l'Atelier FICA se sont réunis à la salle du château de Meximieux en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des membres du conseil d'administration.

Habituellement, l'assemblée générale se déroule en mars. Compte-tenu de la pandémie, elle a été exceptionnellement décalée en septembre.

Il a été établi une feuille d'emargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était animée par Mathieu Le Roi, membre de la direction collégiale. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Elisabeth Brazier-Chassagne, coordinatrice de l'association.

54 membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts : « Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. »

L'ordre du jour a été rappelé par l'animateur de séance :

1. Rapport d'activités, moral et financier sous forme d'ateliers tournants participatifs ;
2. Election des membres du Conseil d'administration ;
3. Désignation du mandataire pour les formalités administratives en préfecture.

Les membres du CA ont présenté les rapports d'Activités, financier, moral ainsi que les enjeux de réflexion pour 2020-2021.

6 moments de d'échanges étaient proposés :

- 1- La gestion des ressources humaines et financières
- 2- La gouvernance associative et rapport moral
- 3- La démarche d'agrément Espace de Vie Sociale CAF
- 4- Les actions en milieux scolaires et le développement des éco-écoles
- 5- Le territoire d'actions et les partenaires
- 6- Les actions de partage de savoir-faire 2019

A l'issue des débats, l'animatrice de séance a mis au vote les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- 1- Validation du rapport Moral et du rapport Financier

Rapport moral : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Rapport financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

- 2- Election des membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts 1/3 du CA est renouvelé :

Sortants : Isabelle Brun - Patrick Vieste - Marie Archer

Candidats : Sébastien Kaskassian - Karine Sinz

Après vote à bulletin secret, Sébastien Kaskassian et Karine sont élus à l'unanimité pour une durée de 3 ans.

- 3- Désignation du mandataire pour les formalités administratives en préfecture.

L'assemblée générale donne pouvoir à Elisabeth Brazier-Chassagne aux fins d'effectuer les démarches nécessaires pour la mise en jour de l'association auprès des services de préfecture.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par l'animatrice de séance et le secrétaire de séance.

A Meximieux, le 22 octobre 2020

L'animateur de séance

Mathieu Le Roi

*Membre direction
Collégiale.*

Le secrétaire de séance

Elisabeth Brazier-Chassagne

*Membre de la direction
Collégiale*